

Un score historique pour la CFDT

La résolution générale a été adoptée à 90,91%, un score historique et supérieur de trois points à celui du congrès de 2018, à Rennes, qui témoigne d'une CFDT unie, engagée aux côtés des travailleurs et déterminée à construire une société plus juste.

Ecrire une résolution, c'est redonner du souffle aux militants, au terme d'une mandature rendue compliquée par des crises successives.

« *Partir de ce qui a été fait, ce qui a été vécu, ressenti, réfléchi par les militants de la CFDT* », a déclaré Frédéric Sève, corapporteur avec Jocelyne Cabanal de la résolution générale, feuille de route de la nouvelle mandature. C'est la raison pour laquelle, dès janvier 2021, « *un très gros travail, très intéressant et très riche démocratiquement* » a été lancé dans le cadre de « *La Consult'* » : plus de 1 000 adhérents et militants ont participé aux débats organisés dans des dizaines de structures. Une centaine d'heures d'échanges et 548 propositions sont venues nourrir le texte présenté à Lyon qui, une fois n'est pas coutume, commence par les questions d'évolution interne à l'organisation. La résolution affiche ainsi sa volonté de

Le pouvoir d'agir avec la CFDT

Déjà, au congrès de Rennes, les délégués syndicaux consécutifs à la mise en place du CSE (comité économique et social) en 2017 dans les entreprises. Parce que la CFDT, « *ce n'est pas un syndicat qui se contente de vociférer, c'est un syndicat qui agit* », a rappelé Jocelyne Cabanal, l'un des premiers objectifs de la résolution est de « *renforcer* » l'organisation. Pour cela, en premier lieu, « *il faut mener le dispositif ARC (Accompagnement, Ressources Conseil) à maturité [...]. La mécanique est en place, il faut que les structures de la CFDT [...] s'en emparent pour le faire monter en puissance* ». C'est ce qui est proposé avec les « *contrats d'accompagnement* » des syndicats conçus avec les fédérations

et les unions régionales, une expérimentation mise en débat et finalement plébiscitée à 75,39% par les participants. Mieux accompagner les militants, c'est aussi mieux les former grâce à une offre « *mutualisée et confédérée* », que les délégués syndicaux ont également validée. Tout en répondant aux besoins spécifiques des structures, cette offre devra permettre aux militants d'acquérir une culture politique et syndicale commune.

De plus, les congressistes ont exprimé leur désir d'expérimenter de nouvelles formes de militantisme. « *Aujourd'hui, le choix de l'engagement est trop limité* » et la barque des militants « *trop chargée* ». Alors, comme les y invite la résolution, les adhérents désireux de s'impliquer différemment, sans forcément s'engager avec un mandat, pourront le faire dans le cadre de « *collectifs de projet* » sur les thématiques qui leur tiennent à cœur (climat, parentalité...).

Les évolutions du travail en question

« *Regardons autour de nous ! Les travailleurs ont changé, ils sont divers, tous doivent pouvoir nous rejoindre.* » Salariés, autoentrepreneurs, contractuels, en portage salarial : pour eux, le projet de résolution intègre des revendications spécifiques, notamment le droit d'être représentés et de négocier, par exemple, sur le fonctionnement des algorithmes qui impactent leur rémunération et leurs conditions de travail. La deuxième partie de la résolution souligne par ailleurs la détermination de la CFDT à obtenir une meilleure reconnaissance des travailleurs dits de la deuxième ligne et un meilleur partage des richesses dans l'entreprise, de rendre le travail plus soutenable et compenser la pénibilité.

« *Faire reculer les injustices et prévenir l'apparition de nouvelles inégalités ne se fera pas sans les travailleurs, évidemment.* » Le texte plaide pour la création d'un droit d'expression et d'implication des travailleurs, soit un espace de « *dialogue professionnel* » afin qu'ils puissent exprimer leurs difficultés au travail, mais aussi faire des propositions. Pour s'assurer que leur avis est bien pris en compte, notamment lorsque la stratégie de l'entreprise



Jocelyne Cabanal et Frédéric Sève, corapporteurs de la résolution générale.



« *retraite à 65 ans, c'est hors de question. Pas plus que nous ne réclamions de nouvelle hausse de la durée de cotisation hier, nous n'en réclamerons demain. Et puis, notre système de retraite peut et doit être plus juste* », a insisté Laurent Berger lors de la clôture du congrès.

Le choix d'une transition juste

Le dernier axe de la résolution, et non le moindre, aborde la transition écologique. La CFDT la veut juste pour être acceptée par tout un chacun. Elle en fait une « *priorité syndicale* » car « *tout doit être réfléchi ensemble et tourné vers l'action* », l'économie, le social, la production, les modes de vie, l'aménagement du territoire... Et comme une transition écologique acceptable suppose à la fois d'anticiper les mutations de filières et d'en amortir les chocs, l'idée d'une « *assurance transition emploi* » – qui coordonnerait tous les dispositifs existants afin d'aider les travailleurs à faire face à des transitions contraintes – est lancée.

« *La résolution contient tous les messages que nous porterons fortement dans les discussions qui vont s'ouvrir*, a assuré le secrétaire général au terme de ces quatre jours de débats. *Car oui, nous irons discuter. Lorsque les droits des travailleurs sont en jeu, la CFDT répond toujours présente. La CFDT a des propositions fortes, nous les défendrons avec force.* »

Claire Nillus

ou les politiques publiques sont discutées, la résolution souhaite rendre obligatoire la mise en place de représentants de proximité ainsi que la création de « *locaux syndicaux numériques* ». Sur d'autres sujets stratégiques pour l'entreprise, tels que la formation ou l'utilisation des aides publiques, elle revendique que l'avis du CSE soit pris en compte. Enfin, le texte promeut le développement du « *dialogue social territorial* » en lien avec les enjeux de mobilité, de logement, de garde d'enfants, de formation ou d'accès à la santé et, bien sûr, d'emploi.

Une ligne claire sur les retraites

« *Si notre modèle de protection sociale a fait la preuve de sa pertinence, il montre aussi des fragilités, des trous dans la raquette* », ont estimé les corapporteurs. Dans ce domaine, plusieurs pistes d'amélioration ont été actées avec, tout d'abord, la nécessité de sortir d'une protection sociale « *désincarnée* » en redonnant des moyens humains aux organismes de protection sociale (Sécurité sociale et complémentaire santé incluses). La promotion de l'universalité des droits, la

lutte contre le non-recours aux aides sociales, l'extension du RSA aux jeunes et la généralisation de la garantie jeunes universelle font partie de la feuille de route. Et, concernant la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, la solidarité a pleinement joué puisque les syndicats ont voté la taxation des patrimoines pour son financement.

Enfin, bien évidemment, il n'était pas question de faire l'économie d'un débat sur les retraites. « *Notre débat [...] a montré que ce sujet reste sensible pour les travailleurs comme pour nous, les responsables de la CFDT. Mais nos messages sont on ne peut plus clairs : le report de l'âge de la*

“REGARDONS AUTOUR DE NOUS ! LES TRAVAILLEURS ONT CHANGÉ, ILS SONT DIVERS, TOUS DOIVENT POUVOIR NOUS REJOINDRE.”

Jocelyne Cabanal, secrétaire nationale de la CFDT.

